

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	0940
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	62-Energétique, génie des procédés
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	L'ISAE-ENSMA recrute un Professeur des Universités en Thermique. Il/elle effectuera son enseignement dans le département Énergétique/Thermique et sa recherche dans le département FTC de l'Institut P'.
Job profile :	ISAE-ENSMA is recruiting a University Professor in Thermal Engineering. He/she will teach in the Energetics and Thermal Department and conduct research in the FTC Department of the Institut P'.
Research fields EURAXESS :	Engineering Thermal engineering
Implantation du poste :	0860073M - ENS. MECANIQUE & AEROTECH. DE POITIERS
Localisation :	CHASSENEUIL-DU-POITOU
Code postal de la localisation :	86360
Etat du poste :	Suceptible d'être vacant
Adresse d'envoi du dossier :	1, AVENUE CLEMENT ADER BP 40109 86960 - CHASSENEUIL DU POITOU
Contact administratif :	Emilie DESSEIGNE
N° de téléphone :	Assistante Ressources Humaines 05 16 08 01 52 05 49 49 80 11
N° de Fax :	05-49-49-80-06
Email :	personnel@ensma.fr
Date de saisie :	21/02/2022
Date de dernière mise à jour :	21/02/2022
Date de prise de fonction :	01/09/2022
Date de publication :	22/02/2022
Publication autorisée :	OUI
Mots-clés :	thermique ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	ISAE-ENSMA - Departement d'enseignement Energetique et Thermique
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	UPR3346 (201019365K) - Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Corps : Professeur des Universités

Mots-clés : Thermique

Sections CNU : 62

Laboratoire d'accueil : Institut Pprime – Département FTC

Nom directeur labo : Karl JOULAIN

Tel directeur labo : 0549497419

Email directeur labo : karl.joulain@univ-poitiers.fr

URL labo : www.pprime.fr

Profil succinct : L'ISAE-ENSMA (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique) recrute un Professeur des Universités en Thermique. Il ou elle effectuera son enseignement au sein du département d'enseignement « Énergétique et Thermique » de l'ISAE-ENSMA et sa recherche dans le département Fluides, Thermique, Combustion de l'Institut Pprime. En tant que professeur, il (elle) devra en outre s'investir dans les tâches collectives de l'école et du laboratoire.

Contact administratif : Mme Émilie DESSEIGNE – Service Ressources Humaines – ENSMA
- BP 109 - 86961 Futuroscope cedex

Enseignement :

La personne recrutée devra assurer des heures de cours, de TD, de TP et de projet de transferts de chaleur avec et sans changement de phase, contribuant ainsi à l'enseignement de transfert thermique dispensé durant les 3 années de formations FISE (Formation d'Ingénieur sous statut étudiant) et FISA (Formation d'ingénieur sous statut apprenti) et éventuellement de Master. Elle devra s'investir dans des tâches administratives et d'animation de l'école (responsabilité au niveau de FISE, FISA, Master, département d'enseignement, relations internationales ou industrielles, ...).

Contact :

Directeur Adjoint département ET : A. Chinnayya, ashwin.chinnayya@ensma.fr

Recherche :

Descriptif labo : L'institut Pprime est un laboratoire d'environ 600 personnes qui conduit des travaux de recherche dans des problématiques scientifiques relatives aux domaines du transport, de l'énergie et de l'environnement. Il est structuré en trois départements, un travaillant sur la physique et la mécanique des matériaux, un sur les fluides, la thermique et la combustion et le dernier sur le génie mécanique et les systèmes complexes. Le département "Fluides, Thermique et Combustion" développe des activités de recherche à caractère fondamental dans le domaine des fluides et de l'énergétique. Il a pour vocation d'aborder des sujets amont de façon originale et novatrice en réponse aux problématiques rencontrées dans les domaines aéronautique et spatial, des transports terrestres, de l'énergie et de l'environnement. Les applications portent par exemple sur l'optimisation des performances et la réduction des émissions polluantes et des nuisances sonores dans les transports pour le respect de l'environnement ou la sécurité des usagers.

Profil : Le(la) Professeur(e) recruté(e) développera ses activités de recherche en thermique à l'ISAE-ENSMA au sein du département Fluides, Thermique et Combustion de l'Institut PPRIME. Le (la) candidat(e) devra entre autres démontrer au travers de son projet d'intégration son expertise dans le domaine de la thermique, sa capacité à animer et piloter des projets de recherche d'envergure nationale et internationale ainsi que sa capacité à s'intégrer dans des réseaux afin de participer à la visibilité et au rayonnement du laboratoire. Il(elle) devra par ailleurs participer à la vie du laboratoire et s'investir dans des tâches collectives dans le périmètre de son équipe de rattachement, du département et/ou de l'institut.

Contacts :

Directeur de l'institut PPRIME : Karl Joulain, karl.joulain@univ-poitiers.fr

Directeur Adjoint Dép. PPRIME/FTC : Didier Saury, didier.saury@ensma.fr

Procédure de candidature

Le processus de recrutement est dématérialisé. Les candidat(e)s doivent enregistrer leur candidature et joindre obligatoirement les documents constitutifs de leur dossier au format **pdf** sur l'application ministérielle GALAXIE **du 24 février 2022 à 10 heures** (heure de Paris) **jusqu'au 31 mars 2022 à 16 heures** (heure de Paris), en suivant les modalités générales de constitution des dossiers définies par [l'arrêté du 13 février 2015](#).

ENREGISTREMENT DE CANDIDATURE ET DEPOT DE DOSSIER : [Accès galaxie](#)

**Tout dossier ou document déposé hors délai,
Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée,
SERA DECLARE IRRECEVABLE**